



AVANT-PROPOS

En 1956, au moment de la crise de Suez, Lester Pearson a aidé l'ONU à mettre sur pied la première véritable opération de maintien de la paix. Depuis lors, l'appui et la participation aux opérations de maintien de la paix occupent une place primordiale dans les politiques étrangère et de défense du Canada. Aussi il n'est pas surprenant qu'en ce 50^e anniversaire des Nations Unies, le gouvernement canadien insiste particulièrement sur les moyens d'optimiser la contribution des bérêts bleus en vue de la résolution des conflits.

Lors de la 49^e session de l'Assemblée générale, en septembre 1994, le Canada a annoncé son intention d'étudier comment on pourrait améliorer la capacité de réaction rapide de l'ONU. Le rapport issu de cette étude est présenté à l'occasion de la 50^e session de l'Assemblée générale. Le Canada espère ainsi contribuer à la réflexion qu'entame actuellement l'ONU sur son avenir, à un moment décisif de son histoire.

En entreprenant cette étude, nous avons déployé des efforts considérables pour consulter les représentants d'autres gouvernements, d'organisations non gouvernementales et d'institutions intergouvernementales afin de déterminer le bien-fondé et le caractère pratique de tout un éventail de mesures possibles. Le but principal était d'examiner des idées et des suggestions pratiques et réalisables, qui permettraient à l'ONU de réagir plus rapidement en cas de crise et d'améliorer ainsi son efficacité et sa crédibilité globales.

Le présent rapport recommande donc divers moyens pragmatiques d'amener un changement au sein du système onusien, à court et à moyen terme. Il tient toutefois compte de certaines questions prospectives visant le long terme, auxquelles la communauté internationale devra faire face pour que l'ONU puisse continuer de jouer un rôle central sur le plan de la paix et de la sécurité internationales. Les recommandations sont formulées en termes réalistes. De nombreuses améliorations sont déjà amorcées et elles pourront se poursuivre à court et à moyen terme dans les limites des budgets actuels. Cependant, à l'avenir, l'ONU devra envisager de nouvelles sources de financement si l'on veut que les mesures entamées se poursuivent et que des changements profonds soient possibles à long terme.

Voilà une imposante tâche sur le plan politique, étant donné la conjoncture actuelle. Face à la réalité financière, tous les gouvernements font désormais preuve d'une extrême prudence dans l'attribution des ressources, et les priorités nationales tendent à l'emporter sur les contributions destinées au développement des institutions internationales. Les difficultés éprouvées lors de certaines opérations de maintien de la paix, en particulier en Bosnie, en Somalie et au Rwanda, laissent aussi les décideurs perplexes. Pourtant, dans certaines situations, la capacité de réagir promptement serait non seulement opportune, mais aussi extrêmement rentable si l'on dresse le bilan des coûts d'une intervention tardive sur les plans humain et financier.

Nous reconnaissons qu'il est difficile d'introduire une réforme de fond, surtout en période de crise financière. Il est néanmoins possible de faire du chemin dès maintenant. Un grand nombre des recommandations formulées dans notre rapport tiennent compte de cette situation, tandis que d'autres auront des retombées susceptibles de rendre les opérations de paix plus efficaces dans leur ensemble.